1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdspeinturebatirustfinitionsnsds-frv10
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy, Low boiling point hydrogen treated naphtha
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdspeinturebatirustfinitionsnsds-frv10
Company	Prochibat
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1





1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdspeinturebatirustfinitionsnsds-frv10**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdspeinturebatirustfinitionsnsds-frv10

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdspeinturebatirustfinitionsnsds-frv10**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Prochibat
État physique	liquide
Forme	-
pH	Non disponible
Usage	Réservé à un usage professionnel, industriel et privé.
Date FDS	2026-10-15

La FDS date du 2026-10-15. Elle a donc 0 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmilIA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance **Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy, Low boiling point hydrogen treated naphtha** devrait être classée **H340** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance **Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy, Low boiling point hydrogen treated naphtha** devrait être classée **H350** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable Nocif / Irritant Grave pour la santé

Mentions de danger :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence :

- P210 P210
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION:
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION:
- P312 P312
- P331 NE PAS faire vomir.
- P370+P378 En cas d'incendie:
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

Transport :

- ADR : 3
- RID : 3
- ADN : 3
- IMDG : 3
- IATA : 3
- UN : 1263

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment la zone touchée avec beaucoup d'eau et de savon.

eyes : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin (ou appeler un centre antipoison).

inhalation : Transporter la victime à l'air frais. La maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy, Low boiling point hydrogen treated naphtha

Identification

- N° CAS : 64742-48-9
- N° EINECS : 265-150-3

Concentration :Unbounded range

Dangers :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H340 Peut induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Oui
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHENovembre 2023Fiche n°325 - Solvants aliphatiques en C9-C20 désaromatisésFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Solvants aliphatiques en C9-C20 désaromatisés »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[12-14] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants Porter des gants de protection (aucune mention du matériau, épaisseur ou temps de perçage).
Yeux	-
Peau	-
Système respiratoire	-
Corps	Vêtements de protection / combinaisons Vêtements de protection. Le document ne précise pas le matériau, la résistance aux produits chimiques ni les dimensions.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Manipuler les conteneurs vides avec précaution, car les vapeurs résiduelles sont inflammables. - Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer ou quitter le travail. - Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. - Ne pas utiliser de flammes nues ni fumer. - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques (éviter l'utilisation d'outils produisant des étincelles). - Éviter de respirer les poussières, vapeurs, gaz, fumées, brouillards ou aérosols. - Utiliser le produit uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. - Porter des gants de protection, des lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité et, si nécessaire, un masque à gaz avec type de filtre A. - Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Conserver uniquement dans le récipient d'origine. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Conserver hors de la portée des enfants. - Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux. - Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. - Utiliser du matériel électrique, de ventilation ou d'éclairage antidéflagrant. - Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique (mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception).
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Réservé à un usage professionnel, industriel et privé.